

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUYANE, DE MARTINIQUE, DE GUADELOUPE ET DE MAYOTTE**

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 07 et 09 avril 2026, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	ALIMOUCHE	Najib Fouad
2	AUGUSTIN	Destin
3	BENZEGHIBA	Anis
4	BOUBACAR AMADOU	Issoufou
5	BOUMENJEL	Arafet
6	DJIBO GOUDA	Abdou
7	KAOUAH	Hassem Mourad
8	KATAKOA	Guissaga
9	MAMOUDOU HAMIDOU	Adamou
10	MOUSTAPHA	Sharmarké
11	NDEDI PENDA	Didier-Xavier
12	RAHARISON	Alain Giraud
13	SOGODOGO	Souleymane
14	SOULEIMAN ALI ROBLEH	
15	SOUMAH	Alhassane
16	TSHAMBA MUKUBAYI	Thierry

Cette liste est valable 18 mois.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé de Guyane, le 13 avril 2026



Bertrand PARENT